

N° 1667

Vendredi 14 juin 2024

### Infos utiles

#### Mairie

02.97.93.30.68

[dgs@meneac.bzh](mailto:dgs@meneac.bzh)

#### Services de garde

##### ■ Docteur RUSU –

02.97.72.22.58

La nuit, les fins de semaines et les jours fériés, appelez le 02.97.68.42.42 (15 ou 18 uniquement les urgences).

##### ■ Infirmiers :

M.ROBIN / Mmes BRIAND & LE FLOCH – 02.97.93.36.36

##### ■ Kinésithérapeute: Mme

LAPIERRE-ABIDI – 02.97.93.08.19

##### ■ Pharmacie BILGER –

02.97.93.30.55- 3237 pour la recherche de la pharmacie de garde à partir de 17h le samedi.

## Concours communal des maisons fleuries et jardins potagers



- Inscription gratuite en mairie **avant le 15 juin.**
- Ouvert à tous les ménéacais.
- Les catégories :



Maisons fleuries en façade



Maisons fleuries avec jardin



Commerces fleuris



Jardins potagers



- Une récompense sera remise à chaque participant à l'issue du classement.

Les membres de la commission « fleurissement, embellissement et environnement » vous remercient d'avance pour votre participation.

## Tu as entre 15 et 18 ans, tu habites Ménéac et tu souhaites gagner un peu d'argent de poche...



Tu as entre 15 et 18 ans ?

# Opération argent de poche

Gagne de l'argent en rendant service à ta commune !

Missions de 3 heures indemnisées 15€  
dossier d'inscription à retirer à la mairie



Le centre communal d'action sociale propose

# MISSION SERVICE INTER-GENERATIONNEL

à l'EHPAD de Ménéac

JEUNES DE 15 À 18 ANS | 15€ PAR MISSION DE 3H

participation aux animations de l'EHPAD en collaboration avec les animateurs

### Transport scolaire rentrée 2024-2025

**1- Collégiens et lycéens :** Les inscriptions au transport scolaire sont ouvertes sur le site BreizhGo. Votre inscription doit être réalisée à partir d'un ordinateur (fixe ou portable) sur les navigateurs Chrome, Firefox ou Edge (dernière version).

**La date limite d'inscription est fixée au 17 juillet 2024.**

Passé cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée (sauf justificatif).

**2 - Ecoles primaires de Ménéac :** les élèves déjà inscrits reçoivent le formulaire d'inscription par l'intermédiaire de l'école. Pour les nouvelles demandes, les demandes d'arrêt sont à faire à la mairie **avant le 15 juin.**

Les inscriptions sont à rendre pour le 15 juin.

**Tarifs annuels pour tous :** 120 € pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> enfants transportés, 50 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant transporté et gratuité à partir du 4<sup>ème</sup> enfant transporté.

**Règlementation feu :** Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers des particuliers (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes) est interdit toute l'année dans tout le département.



## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Le compte-rendu est affiché en mairie et visible sur le site internet de la mairie. Il est également disponible sur demande en mairie.

## ICIPLo.Com

Le service ICIPLo.Com sera fermé du 05 au 23 Août 2024.

Vous pouvez appeler au 06.31.24.37.89 afin d'échanger sur les documents nécessaires à votre démarche et pour fixer un RDV.

## Recensement citoyen pour les jeunes de 16 ans

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement.

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen. Après avoir fait votre *recensement citoyen* :

- Vous obtenez une **attestation de recensement**.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

- Vous êtes convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25<sup>ème</sup> anniversaire.

- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18<sup>ème</sup> anniversaire et pourrez alors voter.



## Kréa'Pulse - Ploërmel Communauté

Kréa'Pulse est un dispositif d'incubation qui a pour but d'aider et d'accompagner des porteurs de projets innovants, qui souhaitent valider leur concept et créer leur entreprise. Pour cette première édition, l'incubateur s'adresse à des projets naissants de tous secteurs confondus. Il va accompagner les porteurs de projets qui seront retenus, pendant une période de 2 mois du **16 septembre au 25 novembre 2024**. Les entrepreneurs intéressés peuvent envoyer leur **candidature jusqu'au 30 août 2024**.

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de Ploërmel Communauté et à retourner, complété avec les pièces jointes demandées (formulaire, CV, Lettre de candidature) avant le 30 août 2024 par mail à : [contact-eco@ploermelcommunaute.bzh](mailto:contact-eco@ploermelcommunaute.bzh)



## Les Jardins de la Peignie

**Samedi 15 Juin** : Après-midi festif aux Jardins. Spectacle par la Cie La Rumeur et Ateliers créatifs (Tataki-Zomé / Cyanotype / teinture à nœuds)

Remise des prix de notre concours "carillons du vent"

## Vide maison

Au 1, lotissement le Pont Malido les **15 et 16 juin de 10h à 18h**.



**Paroisse** : messe le samedi 22 juin à 18h30 Saint Jean-Baptiste

**Directeur de la publication et de la diffusion** : Michel PICHARD, Maire de Ménéac

Annonces à adresser à [accueil2@meneac.bzh](mailto:accueil2@meneac.bzh) au plus tard le mercredi midi pour une parution le vendredi.

Vous pouvez recevoir le flash par email en vous inscrivant sur [www.meneac.bzh](http://www.meneac.bzh)